
Adresse de la société populaire de Quingey (Doubs), lors de la séance du 22 brumaire an III (12 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Quingey (Doubs), lors de la séance du 22 brumaire an III (12 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 139-140;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18061_t1_0139_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

BARJOL, *président*,
GOLVANT, PAGÈS, *secrétaires*.

 r

Liberté, Égalité.

Représentans d'un peuple libre.

La révolution n'est plus dans le cas de prendre une marche rétrograde; vos principes, votre conduite ferme et cette attitude fière et imposante qui ne convient qu'à des Législateurs Républicains nous sont un sur garant qu'elle s'achèvera sous vos auspices et que bientôt le peuple français n'aura plus qu'à jouir de la liberté et des bienfaits qu'elle lui assure.

Les fripons et les intrigans, les continuateurs du Catilina moderne, tels sont les ennemis qu'il vous reste à combattre et qui doivent couronner vos triomphes ; poursuivez les jusques dans leurs derniers retranchemens, vous les découvrirez sous quelque masque qu'ils se présentent, et la justice nationale qui les attend et qui doit leur porter le dernier coup, apprendra bientôt à ces monstres ce que peut un peuple qui veut être libre et que tant d'atrocités et de brigandages avoient indigné et courroucé.

Ne souffrés pas qu'aucune autorité cherche à vous influencer et à rivaliser avec vous : mais pourquoi rappeler ces principes aux mandataires de vingt cinq millions d'hommes ? Le bonheur du peuple n'est-il pas l'unique but de leur mission ? N'ont-ils pas juré de le faire ? Et ne seroit ce pas un crime de leze-nation que de penser qu'ils puissent manquer aux engagements qu'ils ont contracté avec lui ? Bannisés, mais bannisés pour jamais du sol de la République ce sîsthème de terreur que vous avez mis à l'ordre du jour dans les armées des brigands couronnés, et qui ne convient qu'aux méchants, la terreur ne fut jamais la compagne de la liberté : faites disparaître pour jamais ce dangereux aliment et la dernière ressource des scélérats de tout genre que la justice et la vertu

la remplaceant et établissent pour toujours leur empire parmi les français ! N'admettës plus aucune distinction entre les patriotes ; et tous les bons citoyens sont des frères ; que le dernier coup de la massue que le peuple a mis dans vos mains frappe sur les fripons, les intrigans, les ambitieux, les agitateurs, qui forment une classe à part : c'est celle du crime : pros-
crivës à jamais ces êtres qui ne veulent vivre que de rapines et qui cherchent à se mettre à la tête du gouvernement pour en dilapider les finances : ces hommes sont les mauvais citoyens que vous devës abbatre : Élevës sur leur ruines la colonne de l'égalité et montrës au peuple cette divinité chérie embrassant et soutenant la liberté. Mainténës jusqu'à la paix le gouvernement révolutionnaire, ce gouvernement fondé sur la justice et l'équité mais maintenës le dans toute sa force et dans toute sa vigueur et qu'il soit l'éceuil contre lequel viendront se briser les projets et les efforts de tous les ennemis de la révolution française. Tels sont les vœux des soussignés qui applaudissent aux principes sacrés que renferme l'adresse aux Français : ce sera la désormais le dépôt où ils prendront des armes pour combattre les intrigans et les corrupteurs de l'opinion publique ; ce sera là qu'ils trouveront un point de ralliement qui ne peut être que la Convention nationale à laquelle ils demeureront constamment attachés et entre les mains de laquelle ils jurent comme ils l'ont déjà fait plusieurs fois de tout sacrifier pour le maintien de la république française, une, indivisible et démocratique.

Vive la république, vive la Convention.

Suivent 52 signatures.

§

[La société populaire de Quingey à la Convention nationale, le 4 brumaire an III] (24)

Citoyens Représentans,

Votre adresse au peuple françois, a existé en nous les sentimens de la plus vive alegresse, nous y avons reconnu les principes qui doivent faire le bonheur, et la gloire de la republique; nous la gravons dans nos coeurs, et nous aimons a en repeter la lecture.

L'adresse de la société d'Aurillac a été vouée à l'improbation, nous la renvoyons aux intriguants qui sans doute en sont les auteurs, notre point de raliment, est la Convention nationale, nous voulons seconder ses vues bienfaisantes, nous jurons honte au crime, honneur à la probité, à la vertu, deffense à l'innocence opprimée. Il n'y a jamais eu parmi nous d'intrigue, ny esprit de parti, le bonheur de la patrie, l'affermissement de la république, une, indivisible, sont notre unique desir et c'est la que se reunissent tous nos vœux.

Salut et fraternité.

FOURCADE, *président et 34 autres signatures.*

t

[*La société populaire de Vic-sur-Allier, district de Billom à la Convention nationale, le 5 brumaire an III*] (25)

Représentants

Dans la séance du trente vendémiaire nous avons lû au peuple votre adresse aux Français; l'air a retenti de ce seul cri; la Convention nationale est trois fois grande, trois fois majestueuse, trois fois digne de notre reconnaissance et de notre amour.

Cette adresse est burinée dans nos cœurs en caractères de feu.

Nous ne reconnaissons d'autre autorité que celle de la Convention, d'autre puissance que la sienne. Et nous jurons de lui rester unis jusqu'à la mort.

Représentants serrés les rênes du gouvernement révolutionnaire et ne les échappés que lorsque notre liberté sera indestructible, la est la volonté d'un peuple aussi terrible que grand dans la justice.

Suivent les signatures de la délibération, ont assistés Claude Perriat, Jean-Baptiste Chesne, Benoit Antoine Guyot, Antoine Chareyre pere et fils, Pierre Peynaud, Antoine Maillye, Joseph Durelon, Joseph Martin, Antoine Lassier, Annet Chareyre, Antoine Chassaingt, Antoine Duvernin, Antoine Marguerite, Pierre Guaguelin, Michel Peyrachon, Durand Viallard, Jacques Vrieu, Jean Pulles, Vallery Puresset, Louis Faure, Denis Defray, Pierre Lapeyre, Claude Barbaras, Aimable Lachinal, Gabriel Brunet, André Got, Pierre Raymond, François Cuel, Guillaume Lachenal, Gilbert Chalus, Claude Champesolois, Pierre Triubel, Michel Besseyre. Ceux qui ont su signer l'ont fait les autres ont déclarés ne savoir signer. Le cinq brumaire an trois de la République une et indivisible.

Suivent 32 signatures.

u

[*La société populaire de Toucy à la Convention nationale, le 5 brumaire an III*] (26)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Le vaisseau de la république batû de la tempête la plus violente par les vens opposés des passions de tous les partis, donnoit de l'inquiétude aux sages et zelés patriotes dans toutes les regions du vaste et majestueux empire de la liberté; et s'ils n'avoient eû la confiance la mieux

fondée dans la sagesse de leurs pilotes, ils auroient redouté le naufrage le plus desespérant; tel étoit en particulier la maniere de voir et de sentir de la société populaire de Toucy.

Occupée de la surveillance la plus active, elle étudioit avec soin les dispositions de l'esprit public des différentes sections du peuple qui étoit à la portée de ses regards attentifs. Dans les moments de crise amenée par l'astucieuse ambition de l'exécrable Roberspierre, elle y decouvroit avec satisfaction les sentimens qu'inspire l'amour de la patrie, de la liberté et la confiance dans le zele de ses representans.

Mais elle ne dissimulera pas, elle remarquait avec douceur les impressions profondes que faisoit sur les âmes sensibles l'organisation d'une nouvelle tyrannie plus redoutable aux bons patriotes que celle dont ils s'étaient fait un jeu de renverser à jamais le trône ensanglanté.

Attendés, disoit-elle, encore un moment, la Convention nationale est là, déjà son oeil perçant eclaire les marches ténébreuses des ennemis interieurs du peuple et de son bonheur: Les echaffauts destinés à détruire l'amour de la liberté par la terreur, ne seront pas plutot dressés, qu'on y verra monter les hommes de sang dont l'audace fait l'espoir des scélérats et semble intimider les patriotes vertueux: tous les monstres infâmes y expieront, sous peu de jours, les forfaits abominables qui ont souillé de tant de sang le berceau de la liberté.

Notre attente n'a point été déçue, nos respectables representans ont commencé par mettre en pratique les vertus dont ils ont ensuite consacré les principes dans une adresse destinée à l'instruction et au bonheur du peuple françois et propre à rallier autour de la Convention ceux là même qui auroient été égarés par les menées insidieuses des intrigans et des ennemis secrets de la chose publique.

Acceiullés avec les sentimens d'une douce fraternité les applaudissemens que nous decernons avec plaisir à la sagesse et à la fermeté de vos mesures, et qu'ils vous soient un gage de l'invincible attachement que nous jurons à la Convention et aux principes qu'elle vient de proclamer comme baze de la félicité commune.

Vive la Convention, vive la République.

Salut et fraternité.

CHUVALLIER, *président,*
DESHOMMES, *secrétaire.*

v

[*La société populaire de Marsillargue à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (27)

Liberté, Égalité.

Représentants

C'est au moment où les armes de la république sont victorieuses partout; c'est au

(25) C 326, pl. 1416, p. 35.

(26) C 326, pl. 1416, p. 32.

(27) C 326, pl. 1416, p. 25.